

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

26 mai 2006

---

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT  
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT**

N° 57

présenté par

MM. Le Bouillonnec, Brottes, Mmes Lepetit, Gautier, M. Dumont, Mmes Saugues,  
Darciaux, MM. Bono, Ducout, Dumas, Mme Lebranchu, MM. Cohen, Boisserie,  
Mmes Lignières-Cassou, Robin-Rodrigo, MM. Néri, Bapt  
et les membres du groupe Socialiste

---

-----  
**ARTICLE ADDITIONNEL****AVANT L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant :**

« Chaque année, le Gouvernement remet un rapport au Conseil national de l'habitat sur l'évolution des demandeurs de logements sociaux au niveau national et par zone géographique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce dispositif permettrait d'adapter les politiques publiques aux besoins réels.